

Kitab Tawhid - Cours 18 - Chapitre 16 :

Introduction au chapitre de l'intercession

1 Introduction

C'est un chapitre qui est très important et long, que je ferai en 2 cours, un cours où je vais expliquer qu'est-ce que l'intercession, car il y a énormément de sous-classes de subdivision une classification dans l'intercession que nous avons déjà décrite dans les trois fondements et donc ça sera une introduction pour bien comprendre ce qu'est l'intercession et ensuite la semaine prochaine nous parlerons et nous expliquerons le chapitre à proprement parler qui est évoqué dans Kitab Tawhid.

Muhammad Ibn Abdelwahhab a une bonne façon de déduire les choses et de sa bonne compréhension de la religion et de la jurisprudence dans la religion, vous allez voir que tous les chapitres qui sont écrits dans Kitab Tawhid ont une succession qui est éclairée et qui est dotée d'une grande compréhension de la part de l'auteur.

Lorsque nous avons parlé de ceux qui invoquent en dehors d'Allah, nous avons dit qu'il y a énormément d'anciens avant l'avènement de l'islam et même pendant l'avènement de l'islam et ceux qui sont venus après là où ils commettaient beaucoup l'associationnisme et le polythéisme c'était le fait qu'ils invoquaient quelqu'un avec Allah, ensuite ils demandaient le secours à autre qu'Allah, ils demandaient l'aide à autre qu'Allah et demandaient la protection à autre qu'Allah.

Le chapitre précédent ils invoquaient des gens qui n'ont rien créé et qui eux-mêmes ont été créés et leur demandent secours alors qu'ils ne peuvent pas les secourir ni se secourir eux-mêmes comment ces gens-là peuvent être pris pour divinité et être adorés en dehors d'Allah ou avec Allah.

Donc celui qui n'est pas capable de secourir les autres ou se secourir lui-même et qui est créé et qui n'a rien créé ne peut pas s'approprier l'adoration, on ne peut pas l'adorer en dehors d'Allah.

Ensuite, nous avons vu que ces personnes-là concernaient les Prophètes les messagers, les arbres, les pierres les tombeaux, les morts, les saints, etc.

Et le chapitre d'après dans le chapitre 15 que nous avons vu la semaine dernière nous avons vu des êtres que l'on ne voit pas c'est-à-dire qu'ils font partie de l'invisible et en l'occurrence c'étaient les anges dont nous avons parlé que lorsqu'ils ont été effrayés et qu'ils se sont prosternés évanoui, ils diront les autres anges qu'est-ce que Notre Seigneur a dit et donc là nous avons vu des êtres qui s'évanouissent, des êtres qui ont peur peuvent-ils être pris pour des divinités ? Bien sûr que non.

2 Ce chapitre est évoqué pour 2 raisons

Le cheikh Muhammad Ibn Abdelwahhab a évoqué ce chapitre pour deux raisons.

Tout d'abord parce que les polythéistes anciens savaient que c'est Allah qui les a créés, qui gère l'univers, qui subvient à leur subsistance, mais malgré ça ils prenaient des intermédiaires pour intercéder en leur faveur avec Allah, ou ils invoquaient quelqu'un d'autre avec Allah.

En fin de compte, l'intercession elle était beaucoup pratiquée par les polythéistes anciens et les nouveaux c'est pour cela que cheikh Mohammed Abdal Wahab a évoqué ce chapitre tout de suite après le chapitre sur les anges.

Comme c'est un polythéisme qui est très répandu chez les anciens polythéistes, il était évident pour lui de le mettre ici vu que les anciens polythéistes adoraient d'autres qu'Allah et associaient surtout dans l'invocation.

La 2ème chose comme nous avons vu une fois dans un chapitre, tu vas rarement trouver des musulmans ou des gens qui appartiennent à l'islam égorger pour autre qu'Allah.

Mais tu vas en trouver beaucoup qui vont invoquer les morts, les saints, les djinns avec Allah ou en dehors d'Allah et là c'est exactement la même chose c'est-à-dire qu'ils vont demander où ils vont prendre des

intermédiaires pour invoquer Allah comme nous allons le voir, ils vont invoquer à leur mort, à leur fausse divinité d'invoquer pour eux auprès d'Allah' ils prennent des intermédiaires et délaissent celui qui les a créés et celui qui leur a dit "invoquez-moi j'exaucerai vos invocations"

Donc le Chaykh Muhammad Ibn Abdelwahhab a évoqué ce chapitre parce que la plupart des polythéistes de cette communauté en fin de compte tombent dans le polythéisme par le biais de l'intercession.

C'est à dire qu'ils vont demander l'intercession à autre qu'Allah et comme c'est un polythéisme qui est très répandu alors il était judicieux pour cheikh Muhammad Ibn Abdelwahhab de l'évoquer ici dans kitab Tawhid. La deuxième raison c'est rappelez-vous dans le chapitre dernier Allah a dit je ne possède rien en dehors de l'ordre qui est décrété par Allah je ne possède que ce qu'Allah m'a donné c'est-à-dire si vous devez invoquer demander des choses demandez-les auprès d'Allah.

L'intercession appartient uniquement à Allah, le Prophète ne la possède pas et celle qui est spécifique pour le Prophète, Allah va lui donner le jour du jugement dernier ça sera qu'avec l'autorisation d'Allah et avec sa satisfaction et également il a évoqué ce chapitre pour répondre aux gens les deux sectes qui se sont égarées dans l'intercession que nous allons voir...

3 3 catégories de gens face à l'intercession

Les gens se divisent en trois catégories face au chapitre de l'intercession.

Le premier groupe d'égarés qui renient l'intercession, première secte égarée c'est-à-dire qu'il y a deux sectes égarées qui ont refusé l'intercession ce sont al mu'tazila, et les waridia parmi les khawrij, eux ils disent il n'y a pas d'intercession le jour du jugement dernier.

Car il y a deux types d'intercession l'intercession mondaine qui est dans ce bas monde-là qui concerne les créatures et nous allons voir celle-ci est permise et il y a l'intercession le jour du jugement dernier qui appartient uniquement à Allah.

Eux ils disent celui qui commet un grand péché va séjourner en enfer pour l'éternité.

2ème groupe d'égares ce sont ceux qui ont cru en l'intercession et qui la pratiquent à tout va et ce sont les mouchrikin : c'est-à-dire qu'ils ont pratiqué l'intercession.

Mais ils la font au détriment qu'elle soit uniquement par Allah l'intercession on la demande Allah et eux ils vont la demander auprès de leur divinité.

Et il y a le 3ème groupe celui qui a dit que l'intercession appartient à Allah qu'il la donne à qui Il veut qu'après son autorisation et qu'après sa satisfaction et son agrément et eux ce sont les gens de la Sunna et du groupe.

L'intercession est de 2 types

L'intercession est de deux types, il y a celle qui est dans l'au-delà et c'est celle qui concerne ce chapitre.

Il y a celle qui est faite dans ce bas monde, qui concerne les créatures.

Et elle se divise en deux catégories :

- L'intercession qui est rejetée par Allah et l'intercession qui est acceptée par Allah qui a des conditions.

Et eux dans l'intercession ils ont été demander l'intercession auprès de leur divinité au lieu de la demander à Allah et ils se sont égarés là-dedans.

Et eux ce sont des polythéistes donc il y a les polythéistes et il y a les khawarij et les mu'tazila qui disent qu'il n'y a pas l'intercession.

Il y a deux types d'intercession :

Celle qui est acceptée par Allah et il y a des conditions.

Et celle qui est rejetée par Allah et d'ailleurs à ce propos elle a été évoquée soit par la négative soit par l'affirmative donc soit elle est rejetée par Allah soit acceptée.

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا أَنْفِقُوا مِمَّا رَزَقْنَاكُمْ مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِيَ يَوْمٌ لَا بَيْعَ فِيهِ وَلَا خُلَّةٌ وَلَا شَفْعَةٌ وَالْكَافِرُونَ هُمُ الظَّالِمُونَ

Il n'y a pas de commerce, ni de transaction, ni d'amitié, ni d'intercession
Sourate Al Baqara verset 254

Donc là, il rejette l'intercession et nous allons voir que l'intercession lorsqu'on l'évoque dans l'absolu il faut toujours ramener les autres dalil qui sont limités qui vont venir compléter la shafaa.

Elle n'est pas rejetée dans l'absolu vu que la shafaa elle appartient à Allah et lorsqu'il rejette l'intercession il va rejeter celle qui ne respecte pas les conditions et il accepte celle qui respecte les conditions.

Ensuite, Allah dit :

يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا يَشْفَعُونَ إِلَّا لِمَنِ ارْتَضَىٰ وَهُمْ مِّنْ خَشْيَتِهِ مُشْفِقُونَ

Qui est-ce qui va intercéder en sa faveur qu'avec son consentement
21-28

C'est Allah qui va donner l'autorisation de l'intercession le jour du jugement dernier au Prophète ainsi qu'aux autres Prophètes aux anges, et cetera.

Parce que nous allons voir que l'intercession elle est de deux types également celle qui appartient qu'au Prophète exclusif il y en a trois et celle qui concerne les autres Prophètes, les enfants et les anges.

Dans un des versets, l'intercession est rejetée et l'autre est acceptée par Allah sous condition.

5 Que veut dire l'intercession

C'est le fait de plaider une cause juste pour quelqu'un auprès de quelqu'un donc l'intercession c'est le Prophète qui va la demander pour les membres de sa communauté auprès d'Allah.

Il y a deux types d'intercession dans l'au-delà, et celle qui est mondaine et celle-ci est permise.

C'est le fait de demander l'intercession auprès de quelqu'un pour quelqu'un : par exemple toi tu veux accéder à un poste et tu as une connaissance et toi -attention là ce n'est pas de la triche- mais tu dis à quelqu'un qu'il appuie ton dossier, tu as les compétences pour et tu vas aller voir cette personne-là qui est proche du directeur et tu vas lui dire qu'il intercède en ta faveur pour que tu puisses être accepté ça c'est ce qu'on appelle l'intercession mondaine de la vie ici-bas et celle-ci est permise **le Prophète dit dans un hadith rapporté par Mouslim « intercédez les uns les autres vous en avez la récompense »**

6 4 types d'intercession rejetées

L'intercession est de deux types dans l'au-delà et mondaine ensuite vous reprenez l'intercession vous la divisez encore en deux catégories celle qui est acceptée par Allah et celle qui est rejetée.

La première raison pour laquelle elle est rejetée est parce que tu l'as fait sans le demander à Allah.

Le Prophète quand il va venir il va demander l'autorisation qu'il intercède pour sa communauté.

Le fait de demander l'intercession auprès des mécréants est rejeté par Allah et le fait de demander l'intercession à autre qu'Allah est également non accepté le jour du Jugement dernier.

Et celle que les polythéistes demandaient auprès de leur divinité, car ils croyaient que l'intercession ne se demandait pas à Allah, mais se demandait plutôt auprès des divinités pour que leur faveur accède auprès d'Allah

7 L'intercession agréée par Allah

Elle a deux conditions, il faut qu'elle ait l'autorisation d'Allah et la satisfaction d'Allah

وَأَنْذِرْهُمْ يَوْمَ آلِءِازِفَةٍ إِذِ الْقُلُوبُ لَدَى الْحَنَاجِرِ كُظْمِينَ مَا
لِلظَّالِمِينَ مِنْ حَمِيمٍ وَلَا شَفِيعٍ يُطَاعُ

« Les injustes le jour du jugement dernier n'auront ni amis ni intercesseur qui pourront répondre à leurs invocations »

Al ghafir - 18

Et Allah n'est satisfait pour l'intercession que pour les gens du Tawhid seul les gens du Tawhid pourront bénéficier de l'intercession et les gens du chirk et du polythéisme n'en bénéficieront pas puisqu'ils seront en enfer pour l'éternité.

Elle concerne l'intercession du jour du jugement dernier.

Il y a quelques règles concernant l'intercession, la première, toute l'intercession appartient à Allah et personne ne peut s'y associer et elle se demande uniquement auprès d'Allah.

Et elle appartient à Allah également, le jour du jugement dernier il y aura deux types d'intercession :

Il y aura l'intercession qui est rejetée par Allah, rappelez-vous le Prophète a voulu intercéder auprès de son oncle, ce que nous verrons dans le chapitre de la guidance, tu ne guides pas qui tu aimes, mais c'est Allah qui guide qui il veut.

Parce qu'il a voulu demander l'intercession auprès de son oncle qui était l'un de ces plus fervents protecteurs lorsqu'il était à la Mecque et persécuté par les qurayshites et Allah lui a refusé l'intercession pour son oncle Abou Talib.

Cela montre que Allah rejette l'intercession qui est faite auprès des gens du polythéisme et de la mécréance.

Ensuite, le fait de la demander auprès de quelqu'un dont Allah n'est pas satisfait et de demander également l'intercession auprès d'autres qu'Allah comme les polythéistes le faisaient auprès de leur divinité.

8 Les intercessions spécifiques

Maintenant dans celle qui est acceptée vous avez deux types d'intercession, celle qui est spécifique au Prophète il y en a trois et celle qui est pour le Prophète, les autres Prophètes, les envoyés, les anges, et même les enfants qui pourront intercéder jour du jugement dernier.

Le Prophète a une intercession qui est spécifique, il dit dans un hadith de Jabir, « on m'a donné 5 choses qu'on n'a pas données à quelqu'un d'autre avant moi j'ai gagné avec la peur dans le cœur des gens de la distance d'un mois, la terre m'a été faite comme une mosquée et un endroit pur, le butin m'a été autorisé alors qu'il n'était pas autorisé aux autres Prophètes avant moi et l'on m'a donné l'intercession ».

Rapporté par Bukhari et Mouslim

C'est le premier type d'intercession ce qu'on appelle la grande intercession, toutes les populations vont voir les Prophètes le jour du jugement dernier pour intercéder en leur faveur pour qu'ils puissent accéder au Paradis ils vont aller voir Adam comme nous l'avons déjà relaté dans différents cours.

Et il va s'excuser il ne pourra pas et dira moi j'ai mangé de l'arbre défendu et l'on m'a chassé du Paradis.

Ensuite ils vont aller voir Nuh, ensuite ils vont aller voir Moussa, Ibrahim, Issa, tous diront je ne peux pas accepter et je ne peux pas intercéder en votre faveur jusqu'à ce qu'ils arrivent au Prophète.

Il va dire elle est pour moi et moi j'intercède en votre faveur auprès d'Allah et c'est là que le Prophète va se prosterner et va rester prosterné va demander l'intercession auprès d'Allah pour les gens du Paradis.

Qui vont rester un certain temps devant le paradis les portes leur seront fermées et le Prophète va se prosterner va demander que les portes soient ouvertes donc qu'il intercède auprès de ces gens.

Allah dira « Ô Muhammad lève ta tête et demande on te donnera et dit tu seras entendu et demande l'intercession on te donnera l'intercession. »

La grande intercession est pour la Oumma.

Ensuite, l'intercession pour que les gens puissent rentrer au Paradis parce que la porte sera fermée et ce jour-là ils vont attendre devant le paradis et le Prophète va demander l'intercession auprès de son Seigneur pour qu'il puisse lui ouvrir les portes du paradis.

Et donc les portes du Paradis vont s'ouvrir et les croyants vont entrer au paradis pour ceux dont le paradis leur a été promis et le Prophète va utiliser cette intercession qui lui est spécifique et qui n'est pas attribuée aux autres Prophètes.

Ensuite, il y a une intercession qui est spécifique pour son oncle Abou Talib qu'il a demandé à Allah pour qu'il lui réduise le châtiment le jour du Jugement Dernier.

Parce qu'Abou Talib lorsqu'il allait mourir le Prophète est venu chez lui il y avait abou Lahab et un autre des qurayshites avec lui il disait de mourir sur la la foi ou sur la religion de de ses aïeux et le Prophète disait : « Ô oncle dis la Ilaha illa Llah il n'y a pas de divinité d'être adoré en dehors d'Allah, j'intercéderais auprès d'Allah en ta faveur le jugement dernier »

Et il est mort sur la religion de de ses ancêtres et là le Prophète a dit c'est la surface de l'enfer et il va revêtir deux souliers de feu de sorte que sa cervelle sera en ébullition, **il est la surface de l'enfer et si je n'étais pas intervenu en sa faveur auprès d'Allah pour le secours qu'il m'a donné et**

pour le réconfort que j'ai eu auprès de lui contre les qurayshites il serait dans le degré le plus bas de l'enfer.

Rapporté par Bukhari et Mouslim.

Ensuite, l'intercession pour les gens de Médine le Prophète a dit : « celui qui vit à Médine en pur monothéiste qui n'associe rien et qui patiente sur son climat, sur ses conditions difficiles, son froid, sa chaleur et qui meurt à Médine alors je serai témoin pour lui le jour du jugement dernier et j'intercèderai en sa faveur le jour du jugement dernier ».

Ensuite, il y a trois types d'intercessions générales, communes au Prophète aux autres envoyés, Prophètes, anges et petits enfants il y a celle des gens qui sont rentrés en enfer parmi les croyants qui ont commis de grands péchés Allah ne leur a pas pardonné.

Donc ils sont rentrés en enfer pour une durée plus ou moins longue et là le Prophète va venir intercéder en leur faveur et là ils vont sortir de l'enfer grâce à l'intercession du Prophète qu'il aura fait auprès de son Seigneur et celle-là même les autres Prophètes, les anges et les garçons pourront en bénéficier.

Ensuite un groupe de musulmans parmi les monothéistes qui vont rentrer en enfer parce qu'ils ont plus de péchés que de bonnes actions, mais grâce à l'intercession du Prophète ils ne rentreront pas.

La différence entre la première et la deuxième la première c'est qu'ils sont rentrés en enfer ce sont les grands pêcheurs parmi les monothéistes qui sont rentrés en enfer et le Prophète va intercéder en leur faveur pour les sortir de l'enfer les deuxièmes devaient rentrer en enfer.

Mais le Prophète est intervenu avec les autres Prophètes, les anges, etc., ils ont intercédé auprès d'Allah pour pas qu'ils rentrent en enfer.

Donc certains sont rentrés ils en sont sortis les autres ne sont pas rentrés ils allaient rentrer et ils ne sont pas rentrés grâce à l'intercession.

La 3ème c'est lorsque le Prophète a demandé qu'Allah fasse miséricorde à Abu salama et qu'il fasse élever son degré au Paradis.

Donc là, il y aura une intercession le jour du jugement dernier qui est général commune pour demander une élévation dans les degrés du Paradis, il y a 100 degrés dans le Paradis et tu pourras monter d'un degré à l'autre grâce à l'intercession des Prophètes

Cours vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=1SD4tvnXW_M&list=PLYqi5e4yo3ZZRZ5rsZOglRD7xB83-Se6R&index=18

🗨 *Bouziane Abu Souhail*

<https://t.me/scienceprofitable>